

« Les questions économiques sont trop importantes pour être laissées à une petite classe de spécialistes et de dirigeants. La réappropriation citoyenne de ce savoir est une étape essentielle pour transformer les relations de pouvoir. »

T. P.

En présentant l'évolution en longue durée des inégalités entre classes sociales dans les sociétés humaines, Thomas Piketty propose une perspective nouvelle sur l'histoire de l'égalité. Il s'appuie sur une conviction forte forgée au fil de ses recherches : la marche vers l'égalité est un combat qui vient de loin, et qui ne demande qu'à se poursuivre au **xxi**^e siècle, pour peu que l'on s'y mette toutes et tous.

THOMAS PIKETTY est directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'École d'économie de Paris et codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales (World Inequality Lab, WIL). Il est notamment l'auteur du *Capital au **xxi**^e siècle* (2013) et de *Capital et Idéologie* (2019).

www.seuil.com



Seuil, 57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e
ISBN : 978.2.02.148597.4/Imprimé en France 08.21

14 €

SEUIL

THOMAS PIKETTY
UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉGALITÉ

THOMAS
PIKETTY

UNE BRÈVE HISTOIRE DE
L'ÉGALITÉ

SEUIL

Thomas Piketty

UNE BRÈVE HISTOIRE
DE L'ÉGALITÉ

ÉDITIONS DU SEUIL
57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e

ISBN 978-2-02-148597-4

© Éditions du Seuil, août 2021

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Remerciements

« C'est intéressant ce que vous écrivez, mais peut-être pourriez-vous faire plus court, pour que je puisse partager vos recherches avec mes amis, ma famille ? »

Ce petit livre est en partie une réponse à cette demande, régulièrement formulée par des lectrices et lecteurs au fil des rencontres. J'ai écrit au cours des vingt dernières années trois ouvrages avoisinant les mille pages (chacun !) autour de l'histoire des inégalités : *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle* (Grasset, 2001), *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013) et *Capital et idéologie* (Seuil, 2019). Ces travaux se sont eux-mêmes appuyés sur un vaste programme international de recherches historiques et comparatives, qui a conduit à la publication de plusieurs rapports et ouvrages collectifs, ainsi qu'au développement de la World Inequality Database (WID.world)¹.

1. Voir T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes over the 20th Century*, Oxford University Press, 2007 ; T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes: A Global Perspective*, Oxford University Press, 2010 ; F. ALVAREDO, L. CHANCEL, E. SAEZ, T. PIKETTY, G. ZUCMAN, *Rapport sur les inégalités mondiales 2018*, Seuil, 2018 ; A. GETHIN, C. MARTINEZ-TOLEDANO, T. PIKETTY, *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties, 1948-2020*, EHESS/Gallimard/

Une brève histoire de l'égalité

Le volume de la documentation ainsi constituée a de quoi décourager le citoyen le mieux intentionné. Il était temps de la résumer. En voici le résultat.

Pour autant, ce petit livre ne se contente pas de présenter de façon synthétique les principaux enseignements issus de ces travaux. En reprenant l'ensemble des débats auxquels ces questions ont donné lieu au cours des dernières années, je présente une perspective nouvelle sur l'histoire de l'égalité, en m'appuyant sur une conviction forte forgée au long de mes recherches : la marche vers l'égalité est un combat qui vient de loin et ne demande qu'à se poursuivre au *xxi*^e siècle, pour peu que l'on s'y mette toutes et tous et que l'on rompe avec les divisions identitaires et disciplinaires qui nous empêchent trop souvent d'avancer. Les questions économiques sont trop importantes pour être laissées à une petite classe de spécialistes et de dirigeants. La réappropriation citoyenne de ce savoir est une étape essentielle pour transformer les relations de pouvoir. Naturellement, j'espère aussi convaincre une partie des lecteurs de se pencher un jour sur les ouvrages plus volumineux (dont je précise d'emblée qu'ils sont très accessibles, malgré leur taille !). En attendant, ce court texte peut se lire indépendamment des autres, et je voudrais ici remercier tous les lecteurs, étudiants et citoyens qui m'ont encouragé dans cette démarche, et dont les interrogations ont nourri ce travail. C'est à eux que je dédie ce livre.

Seuil, 2021. De nombreux textes et matériaux issus de ces recherches sont disponibles sur wid.world, wpid.world et piketty.pse.ens.fr.

Introduction

Ce livre propose une histoire comparative des inégalités entre classes sociales dans les sociétés humaines. Ou plutôt une histoire de l'égalité car, comme nous allons le voir, il existe un mouvement de long terme allant vers davantage d'égalité sociale, économique et politique au cours de l'histoire.

Il ne s'agit certes pas d'une histoire paisible, et encore moins linéaire. Les révoltes et les révolutions, les luttes sociales et les crises de toute nature jouent un rôle central dans l'histoire de l'égalité qui va être étudiée ici. Cette histoire est également ponctuée de multiples phases de retours en arrière et de replis identitaires.

Il reste qu'il existe un mouvement historique vers l'égalité, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle. Le monde du début des années 2020, aussi injuste puisse-t-il sembler, est plus égalitaire que celui de 1950 ou celui de 1900, qui étaient eux-mêmes par de multiples aspects plus égalitaires que ceux de 1850 ou 1780. Les évolutions précises varient suivant les périodes, et suivant si l'on s'intéresse aux inégalités entre classes sociales définies par le statut juridique, la propriété des moyens de production, le niveau de revenu ou de diplôme, le

Une brève histoire de l'égalité

genre, l'origine nationale ou ethno-raciale – autant de dimensions qui vont nous intéresser ici. Mais sur la longue durée le constat est le même quel que soit le critère retenu. Entre 1780 et 2020, on observe des évolutions allant vers davantage d'égalité de statut, de propriété, de revenu, de genre et de race dans la plupart des régions et sociétés de la planète, et dans une certaine mesure à l'échelle du monde. Par plusieurs aspects, cette marche vers l'égalité s'est également poursuivie au cours de la période 1980-2020, qui est plus complexe et contrastée que ce que l'on imagine parfois, pour peu que l'on adopte une perspective mondiale et multidimensionnelle sur les inégalités.

La tendance de long terme vers l'égalité est réelle depuis la fin du XVIII^e siècle, mais elle n'en est pas moins limitée dans son ampleur. Nous verrons que les différentes inégalités continuent de s'établir à des niveaux considérables et injustifiés sur l'ensemble de ces échelles (statut, propriété, pouvoir, revenu, genre, origine, etc.), qui de surcroît cumulent souvent leurs effets au niveau individuel. Affirmer l'existence d'une tendance à l'égalité ne constitue nullement un appel à pavoiser, bien au contraire. Il s'agit plutôt d'un appel à continuer le combat, sur une base historique solide. En se penchant sur la façon dont ce mouvement vers l'égalité s'est réellement produit, on peut tirer des leçons précieuses pour l'avenir, de mieux comprendre les luttes et les mobilisations qui l'ont rendu possible, aussi bien que les dispositifs institutionnels et les systèmes légaux, sociaux, fiscaux, éducatifs, électoraux qui ont permis à l'égalité de devenir une réalité durable. Malheureusement, ce processus

d'apprentissage collectif des institutions justes est souvent affaibli par l'amnésie historique, le nationalisme intellectuel et le cloisonnement des savoirs. Afin de poursuivre la marche vers l'égalité, il est urgent de revenir vers l'histoire et de dépasser les frontières nationales et disciplinaires. Le présent ouvrage, à la fois livre d'histoire et de sciences sociales, livre optimiste et livre de mobilisation citoyenne, tente de progresser dans cette direction.

Une nouvelle histoire économique et sociale

S'il est possible d'écrire aujourd'hui cette *Brève histoire de l'égalité*, c'est avant tout grâce aux nombreux travaux internationaux qui ont renouvelé profondément les recherches en histoire économique et sociale et en sciences sociales au cours des dernières décennies.

Je vais notamment m'appuyer sur les multiples recherches qui ont donné une perspective véritablement mondiale à l'histoire du capitalisme et de la Révolution industrielle. Je pense, par exemple, à l'ouvrage publié en 2000 par Ken Pomeranz sur la « grande divergence » entre l'Europe et la Chine aux XVIII^e et XIX^e siècles¹, ouvrage qui est probablement le livre le plus important et le plus influent sur l'histoire de l'économie-monde depuis la publication de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* par Fernand Braudel en

1. Voir K. POMERANZ, *The Great Divergence. China, Europe and the Making of the Modern World Economy*, Princeton University Press, 2000.

Une brève histoire de l'égalité

1979 et des travaux d'Immanuel Wallerstein sur les « systèmes-mondes »¹. Pour Pomeranz, le développement du capitalisme industriel occidental est intimement lié aux systèmes de division internationale du travail, d'exploitation effrénée des ressources naturelles et de domination militaire et coloniale mis en place entre les puissances européennes et le reste de la planète. Les travaux ultérieurs ont largement confirmé cette conclusion, qu'il s'agisse des recherches de Prasanna Parthasarathi ou de ceux de Sven Beckert et du mouvement récent autour de la « nouvelle histoire du capitalisme »².

Plus généralement, l'histoire des empires coloniaux et de l'esclavage et l'histoire globale et connectée ont fait d'immenses progrès au cours des vingt-trente dernières années, et je m'appuierai très largement sur ces travaux. Je pense en particulier aux recherches de Frederick Cooper, Catherine Hall, Or Rosenboim, Emmanuelle Saada, Pierre Singaravélou, Sanjay Subrahmanyam, Alessandro Stanziani, et beaucoup d'autres qui apparaîtront au fil de l'exposé³. Mon travail s'inspire aussi

1. Voir F. BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, 1979 ; I. WALLERSTEIN, *The Modern World-System*, trois volumes, Academic Press, 1974-1989.

2. Voir P. PARTHASARATHI, *Why Europe Grew Rich and Asia Did Not. Global Economic Divergence 1600-1850*, Cambridge University Press, 2011 ; S. BECKERT, *Empire of Cotton. A Global History*, Knopf, 2014 ; S. BECKERT, S. ROCKMAN, *Slavery's Capitalism. A New History of American Economic Development*, UPenn, 2016 ; J. LEVY, *Ages of American Capitalism: A History of the United States*, Random House, 2021.

3. Voir, par exemple, F. COOPER, *Citizenship Between Empire and Nation. Remaking France and French Africa 1945-1960*, Princeton University Press, 2014 ; C. HALL, N. DRAPER, K. MCCLELLAND, K. DONINGTON, R. LANG, *Legacies of British Slave-Ownership: Colonial Slavery and the Formation of Victorian Britain*, Cambridge University Press, 2014 ; O. ROSENBOIM, *The*

du renouveau des recherches autour de l'histoire populaire et de l'histoire des luttes¹.

Cette brève histoire de l'égalité n'aurait pas non plus pu être écrite sans les progrès réalisés concernant l'histoire de la répartition des richesses entre classes sociales. Ce domaine de recherche a lui-même une longue histoire. Toutes les sociétés ont produit des savoirs et des analyses au sujet des écarts de richesse réels, supposés ou désirables entre les pauvres et les riches, au moins depuis la *La République* et *Les Lois* (où Platon recommande que ces écarts ne dépassent pas un à quatre). Au XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau explique que l'invention de la propriété privée et son accumulation démesurée sont à l'origine de l'inégalité et de la discorde parmi les hommes. Il faut toutefois attendre la Révolution industrielle pour que se développent de véritables enquêtes sur les salaires ouvriers et les conditions de vie, ainsi que des sources nouvelles sur les revenus, les profits et les propriétés. Au XIX^e siècle, Karl Marx

Emergence of Globalism. Visions of World Order in Britain and the United States 1939-1950, Princeton University Press, 2017 ; E. SAADA, *Les Enfants de la colonie. Les métiers de l'empire français, entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, 2007 ; P. SINGARAVELOU, S. VENAYRE, *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, 2017 ; S. SUBRAHMANYAM, *Empires Between Islam and Christianity, 1500-1800*, SUNY Press, 2019 ; A. STANZIANI, *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale, XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses de Sciences Po, 2020.

1. Voir H. ZINN, *A People's History of the United States*, Harper, 2009 (1980) ; M. ZANCARINI-FOURNEL, *Les Luttes et les Rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, La Découverte, 2016 ; G. NOIRIEL, *Une histoire populaire de la France de la guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, 2018 ; D. TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France, XIX^e-XX^e siècles*, Flammarion, 2020 ; B. PAVARD, F. ROCHEFORT, M. ZANCARINI-FOURNEL, *Ne nous libérez pas, on s'en charge ! Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, 2020.

tente d'utiliser au mieux les données financières et successorales britanniques de son temps, même si les moyens et les matériaux dont il dispose sont limités¹.

Au cours du xx^e siècle, les recherches sur ces questions prennent un tour plus systématique. Les chercheurs se mettent à collecter à grande échelle des données sur les prix et les salaires, les rentes foncières et les profits, les successions et les parcelles. Ernest Labrousse publie en 1933 son *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, étude monumentale dans laquelle il met en évidence le décrochage des salaires agricoles relativement aux prix du blé et à la rente foncière au cours des décennies précédant la Révolution française, le tout dans un contexte de forte pression démographique. Sans en faire la cause unique de la Révolution, il paraît évident que cette évolution n'a pu qu'accroître l'impopularité grandissante de l'aristocratie et du régime politique en place². Dans l'ouvrage qu'ils consacrent en 1965 au *Mouvement du profit en France au XIX^e siècle*, Jean Bouvier et ses coauteurs décrivent dès les premières lignes le programme de recherche auxquels ils s'identifient : « Tant que les revenus des classes de la société contemporaine demeureront hors de portée de l'enquête scientifique, il sera vain de vouloir entreprendre une histoire économique et sociale valable³. »

1. Voir à ce sujet T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013, p. 19-30 et p. 362-364.

2. Voir E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Dalloz, 1933. Voir aussi A. CHABERT, *Essai sur les mouvements des prix et des revenus en France de 1798 à 1820*, Librairie de Médecis, 1949, qui documente un rattrapage salarial sous la Révolution et l'Empire.

3. Voir J. BOUVIER, F. FURET, et M. GILET, *Le Mouvement du profit en France au XIX^e siècle. Matériaux et études*, Mouton, 1965.

Souvent associée à l'école des « Annales », particulièrement influente au sein de la recherche française entre 1930 et 1980, cette nouvelle histoire économique et sociale ne néglige pas l'étude des systèmes de propriété. En 1931, Marc Bloch publie son étude classique sur la typologie des régimes agraires médiévaux et modernes¹. En 1973, Adeline Daumard fait paraître les résultats d'une vaste enquête dans les archives successorales françaises du XIX^e siècle². Le mouvement marque un peu le pas à partir des années 1980, mais il laisse une trace durable sur les pratiques de la recherche en sciences sociales. Au cours du siècle écoulé, de nombreuses études historiques sur les salaires et les prix, les revenus et les richesses, les dîmes et les propriétés, ont ainsi été publiées par une multitude d'historiens, de sociologues et d'économistes, de François Simiand à Christian Baudelot et d'Emmanuel Le Roy Ladurie à Gilles Postel-Vinay³.

Parallèlement, les historiens et économistes étatsuniens et britanniques contribuent également à poser les jalons d'une

1. Voir M. BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Armand Colin, 1931.

2. Voir A. DAUMARD, *Les Fortunes françaises au XIX^e siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de successions*, Mouton, 1973.

3. Outre les travaux déjà cités, voir aussi F. SIMIAND, *Le Salaire, l'Évolution sociale et la Monnaie*, Alcan, 1932 ; C. BAUDELLOT et A. LEBEAUPIN, *Les Salaires de 1950 à 1975*, INSEE, 1979 ; J. GOY, E. LE ROY LADURIE, *Les Fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Mouton, 1972 ; G. POSTEL-VINAY, *La Terre et l'Argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Albin Michel, 1998 ; J. BOURDIEU, L. KESZTENBAUM, G. POSTEL-VINAY, *L'Enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, INED, 2013.

histoire de la répartition des richesses. En 1953, Simon Kuznets combine les premiers comptes nationaux (qu'il a concouru à établir à la suite du traumatisme de la crise des années 1930) avec les données issues de l'impôt fédéral sur le revenu (créé en 1913, au terme d'une longue bataille politique et constitutionnelle), afin d'estimer l'évolution de la part des hauts revenus dans le revenu national¹. L'étude ne porte que sur un seul pays (les États-Unis) et une période relativement courte (1913-1948), mais il s'agit de la première étude de ce type, et elle fait grand bruit. Robert Lampman fait de même en 1962 avec les données issues de l'impôt fédéral sur les successions². En 1978, Tony Atkinson pousse l'analyse plus loin avec les sources successorales britanniques³. Remontant plus avant dans le temps, Alice Hanson Jones publie en 1977 les résultats d'une vaste enquête dans les inventaires au décès étatsuniens de la période coloniale⁴.

S'appuyant sur tous les travaux antérieurs, un nouveau programme de recherches historiques sur les revenus et les patrimoines s'est mis en place au début des années 2000, un programme auquel j'ai eu la chance de participer, avec le soutien déterminant de très nombreux collègues, dont Tony Atkinson, Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Emmanuel Saez et Gabriel

1. Voir S. KUZNETS, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, NBER, 1953.

2. Voir R. J. LAMPMAN, *The Share of Top Wealth-Holders in National Wealth*, Princeton University Press, 1962.

3. Voir T. ATKINSON, A. J. HARRISON, *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge University Press, 1978.

4. Voir A. H. JONES, *American Colonial Wealth: Documents and Methods*, Arno Press, 1977.

Zucman¹. Par comparaison aux travaux précédents, cette nouvelle vague a bénéficié de moyens techniques privilégiés. Au cours de la période 1930-1980, Labrousse, Daumard ou Kuznets réalisaient leurs recherches presque exclusivement à la main, sur des fiches cartonnées. Chaque collecte de données, chaque tableau de résultats demandait un investissement technique substantiel, laissant parfois peu d'énergie au chercheur pour le travail d'interprétation historique, la mobilisation d'autres sources et l'analyse critique des catégories, ce qui a sans doute contribué à affaiblir une histoire parfois vue comme trop étroitement « sérielle » (c'est-à-dire trop centrée sur la production de séries historiques comparables dans le temps et l'espace, exercice qui peut être considéré comme une condition nécessaire mais en aucune façon suffisante pour espérer faire quelques progrès en sciences sociales). Les sources collectées lors de cette première vague de travaux laissaient en outre peu de traces, ce qui limitait les possibles réutilisations et la mise en place d'un véritable processus cumulatif.

À l'inverse, les progrès de la numérisation depuis 2000 ont permis d'étendre l'analyse à des périodes plus longues et à un plus grand nombre de pays. Issue de ce programme de recherches, la World Inequality Database (WID.world) rassemble en 2021 les efforts combinés de près de 100 chercheurs portant sur plus de 80 pays sur tous les continents, avec des données sur les répartitions de revenus et de patrimoines remontant dans

1. Voir T. PIKETTY, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, Grasset, 2001, puis T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes over the 20th Century*, *op. cit.*, et *Top Incomes: A Global Perspective*, *op. cit.*

Une brève histoire de l'égalité

certains cas jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles et allant jusqu'aux premières décennies du XXI^e siècle¹. Cette perspective temporelle et comparative plus vaste a permis de multiplier les comparaisons et de réaliser des progrès importants dans l'interprétation sociale, économique et politique des évolutions observées. Ce travail collectif m'a conduit à publier en 2013 et 2019 deux ouvrages proposant des premières synthèses interprétatives sur l'évolution historique de la répartition des richesses, ouvrages qui ont contribué à alimenter les débats publics sur ces questions². De nouvelles recherches menées avec Amory Gethin et Clara Martinez-Toledano ont récemment entrepris d'étudier les transformations de la structure des inégalités sociales et des clivages politiques, dans la lignée des travaux lancés dans les années 1960 par les politistes Seymour Lipset et Stein Rokkan³. Si ces différentes recherches ont permis certaines avancées, il faut toutefois souligner qu'il reste beaucoup à faire afin de croiser davantage les sources et les compétences, et parvenir ainsi à analyser de façon satisfaisante les représentations et les institutions, les mobilisations et les luttes, les stratégies et les acteurs impliqués dans les transformations mises à jour.

1. La World Inequality Database est d'abord créée en 2011 sous le nom de World Top Incomes Database, avant de prendre son nom actuel avec la publication du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* (F. ALVAREDO, L. CHANCEL, T. PIKETTY, E. SAEZ, G. ZUCMAN, Seuil, 2018).

2. Voir T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, *op. cit.* ; *Capital et idéologie*, Seuil, 2019.

3. Voir A. GETHIN, C. MARTINEZ-TOLEDANO, T. PIKETTY, *Clivages politiques et inégalités sociales*, *op. cit.* Voir également S. LIPSET, S. ROKKAN, « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction », in *Party Systems and Voter Alignments: Cross-national Perspectives*, Free Press, 1967.

Plus globalement, s'il est possible d'écrire aujourd'hui cette *Breve histoire de l'égalité*, c'est grâce aux très nombreux travaux de sciences sociales utilisant les méthodes les plus diverses et qui ont permis de faire progresser nos connaissances sur ces questions. En particulier, on observe depuis quelques années une nouvelle génération de chercheurs et de travaux interdisciplinaires renouvelant les réflexions sur les dynamiques sociohistoriques de l'égalité et de l'inégalité, à la frontière de l'histoire, de l'économie, de la sociologie, du droit, de l'anthropologie, des sciences politiques. Je pense aux recherches de Nicolas Barreyre, Tithi Bhattacharya, Erik Bengtsson, Asma Benhenda, Marlène Benquet, Céline Bessière, Rafe Blaufarb, Julia Cagé, Denis Cogneau, Nicolas Delalande, Isabelle Ferreras, Nancy Fraser, Sibylle Gollac, Yajna Govind, David Graeber, Julien Grenet, Stéphanie Hennette, Camille Herlin-Giret, Élise Huillery, Stephanie Kelton, Alexandra Killewald, Claire Lemerrier, Noam Maggor, Dominique Méda, Éric Monnet, Ewan McGaughey, Pap Ndiaye, Martin O'Neill, Hélène Périvier, Fabian Pfeffer, Katharina Pistor, Patrick Simon, Alexis Spire, Pavlina Tcherneva, Samuel Weeks, Madeline Woker, Shoshana Zuboff, et à tant d'autres que je ne peux pas citer ici et qui apparaîtront au fil du texte¹.

1. Les références précises seront indiquées au fur et à mesure de leur utilisation.

Les révoltes face à l'injustice, l'apprentissage des institutions justes

Quelles sont les principales conclusions auxquelles nous conduit cette nouvelle histoire économique et sociale ? La plus évidente est sans doute la suivante : l'inégalité est avant tout une construction sociale, historique et politique. Autrement dit, pour un même niveau de développement économique ou technologique, il existe toujours de multiples façons d'organiser un régime de propriété ou un régime de frontière, un système social et politique, un régime fiscal et éducatif. Ces choix sont de nature politique. Ils dépendent de l'état des rapports de force entre les différents groupes sociaux et visions du monde en présence, et ils conduisent à des niveaux et structures inégalitaires extrêmement variables suivant les sociétés et les périodes. Toutes les créations de richesses dans l'histoire sont issues d'un processus collectif : elles dépendent de la division internationale du travail, de l'utilisation des ressources naturelles planétaires et de l'accumulation de connaissances depuis les débuts de l'humanité. Les sociétés humaines inventent en permanence des règles et des institutions pour se structurer et répartir les richesses et les pouvoirs, mais il s'agit toujours de choix politiques et réversibles.

Le second enseignement est qu'il existe depuis la fin du XVIII^e siècle un mouvement de long terme vers l'égalité. Cette marche vers l'égalité est la conséquence des luttes et des révoltes face à l'injustice, qui ont permis de transformer les rapports de force et de renverser les institutions soutenues par les classes

dominantes pour structurer l'inégalité sociale à leur profit, afin de les remplacer par de nouvelles institutions, de nouvelles règles sociales, économiques et politiques plus justes et émancipatrices pour le plus grand nombre. De façon générale, les transformations les plus fondamentales observées dans l'histoire des régimes inégalitaires mettent en jeu des conflits sociaux et des crises politiques de grande ampleur. Ce sont les révoltes paysannes de 1788-1789 et les événements de la Révolution française qui mènent à l'abolition des privilèges de la noblesse. De même, c'est la révolte des esclaves à Saint-Domingue en 1791 qui conduit au début de la fin du système esclavagiste atlantique, et non pas des discussions feutrées dans des salons parisiens. Au cours du xx^e siècle, les mobilisations sociales et syndicales ont un rôle majeur dans la mise en place de nouveaux rapports de force capital-travail et dans la réduction des inégalités. Les deux guerres mondiales peuvent elles-mêmes être analysées comme la conséquence des tensions sociales et des contradictions liées à l'inégalité insoutenable qui régnait avant 1914, aussi bien au niveau domestique que sur le plan international. Aux États-Unis, il faut une guerre civile meurtrière pour mettre fin en 1865 au système esclavagiste. Un siècle plus tard, en 1965, une très forte mobilisation afro-américaine parvient à obtenir l'abolition du système de discrimination raciale légale (sans pour autant mettre un terme aux discriminations illégales et néanmoins toujours réelles). On pourrait multiplier les exemples : les guerres d'indépendance jouent un rôle central dans les années 1950-1960 pour mettre fin au colonialisme européen ; il faut des décennies d'émeutes et de mobilisations

Une brève histoire de l'égalité

pour en finir avec l'apartheid sud-africain en 1994 ; et ainsi de suite.

Au-delà des révolutions, des guerres et des révoltes, les crises économiques et financières servent souvent de moments charnières où se cristallisent les conflits sociaux et se redéfinissent les rapports de force. La crise des années 1930 joue un rôle central pour délégitimer durablement le libéralisme économique et justifier de nouvelles formes d'intervention de l'État. Plus près de nous, la crise financière de 2008 et la crise épidémique mondiale de 2020-2021 ont déjà commencé à bousculer plusieurs certitudes réputées intangibles peu auparavant, concernant, par exemple, le niveau acceptable de la dette publique ou le rôle des banques centrales. À une échelle plus locale, mais significative, la révolte des « Gilets jaunes » en France en 2018 s'est soldée par l'abandon des projets gouvernementaux de hausses de taxe carbone, particulièrement inégalitaires. Au début des années 2020, les mouvements Black Lives Matter, #MeToo et Fridays for Future impressionnent par leur capacité à mobiliser au-delà des frontières et des générations autour des inégalités raciales, genrées et climatiques. Compte tenu des contradictions sociales et environnementales du système économique actuel, il est probable que les révoltes, les conflits et les crises continueront de jouer un rôle central à l'avenir, dans des circonstances qu'il est impossible de prédire avec précision. La fin de l'histoire n'est pas pour demain. La marche vers l'égalité a encore un long chemin à parcourir, surtout dans un monde où les plus pauvres (et particulièrement les plus pauvres des pays les plus pauvres) s'apprêtent à subir de plus en plus violemment les

dégâts climatiques et environnementaux causés par le mode de vie des plus riches.

Il est important d'insister aussi sur une autre leçon issue de l'histoire, à savoir que les luttes et les rapports de force ne sont pas suffisants en tant que tels. Ils sont une condition nécessaire pour renverser les institutions inégalitaires et les pouvoirs en place, mais malheureusement ils ne garantissent aucunement que les nouvelles institutions et les nouveaux pouvoirs qui les remplaceront soient toujours aussi égalitaires et émancipateurs que ce que l'on aurait pu espérer.

La raison en est simple. S'il est aisé de dénoncer le caractère inégalitaire ou oppresseur des institutions et des gouvernements en place, il est plus complexe de s'accorder sur les institutions alternatives permettant de progresser réellement vers l'égalité sociale, économique et politique, le tout dans le respect des droits individuels et du droit de chacun à la différence. La tâche n'est pas impossible, loin s'en faut, mais elle demande d'accepter la délibération, la confrontation des points de vue, la décentralisation, les compromis et les expérimentations. Par-dessus tout, elle exige d'accepter que l'on puisse apprendre des trajectoires historiques et des expériences des autres, et surtout que le contenu exact des institutions justes n'est pas connu *a priori* et mérite d'être débattu en tant que tel. Concrètement, nous allons voir que la marche vers l'égalité s'est appuyée depuis la fin du XVIII^e siècle sur le développement d'un certain nombre de dispositifs institutionnels spécifiques, qui doivent être étudiés comme tels : l'égalité juridique ; le suffrage universel et la démocratie parlementaire ; l'éducation gratuite et obligatoire ; l'assurance-maladie universelle ; l'impôt

Une brève histoire de l'égalité

progressif sur le revenu, l'héritage et la propriété ; la cogestion et le droit syndical ; la liberté de la presse ; le droit international ; et ainsi de suite.

Or chacun de ces dispositifs, loin d'avoir atteint une forme achevée et consensuelle, s'apparente plutôt à un compromis précaire, instable et provisoire, en perpétuelle redéfinition, issu de conflits sociaux et de mobilisations spécifiques, de bifurcations interrompues et de moments historiques particuliers. Ils souffrent tous de multiples insuffisances et doivent en permanence être repensés, complétés et remplacés par d'autres. Telle qu'elle existe actuellement un peu partout, l'égalité juridique formelle n'empêche pas de profondes discriminations en fonction des origines ou du genre ; la démocratie représentative n'est que l'une des formes imparfaites de la participation politique ; les inégalités d'accès à l'éducation et à la santé demeurent abyssales ; l'impôt progressif et la redistribution sont entièrement à repenser à l'échelle domestique et transnationale ; le partage du pouvoir dans les entreprises en est à ses balbutiements ; la détention de la quasi-totalité des médias par quelques oligarques peut difficilement être considérée comme la forme la plus achevée de la liberté de la presse ; le système légal international, fondé sur la circulation incontrôlée des capitaux, sans objectif social ni climatique, s'apparente le plus souvent à un néocolonialisme au bénéfice des plus riches ; etc.

Pour continuer de bousculer et redéfinir les institutions en place, il faudra des crises et des rapports de force, comme ce fut le cas dans le passé, mais il faudra également des processus d'apprentissage, d'appropriation collective et de mobilisation

autour de nouveaux programmes politiques et de nouvelles propositions institutionnelles. Cela passe par de multiples dispositifs de discussion, d'élaboration et de diffusion des connaissances et des expériences : partis et syndicats, écoles et livres, mobilités et rencontres, journaux et médias. Au sein de cet ensemble, les sciences sociales ont naturellement un rôle à jouer, un rôle significatif, mais qui ne doit pas être exagéré pour autant : ce sont les processus d'appropriation sociale qui sont les plus importants, et cela passe aussi et surtout par des organisations collectives, dont les formes sont elles-mêmes à réinventer.

Les rapports de force et leurs limites

Pour résumer, deux écueils symétriques sont à éviter : l'un consistant à négliger le rôle des luttes et des rapports de force dans l'histoire de l'égalité, l'autre consistant au contraire à les sanctifier et à négliger l'importance des débouchés politiques et institutionnels ainsi que le rôle des idées et des idéologies dans leur élaboration. La résistance des élites est une réalité incontournable, à l'époque actuelle (avec ses milliardaires transnationaux plus riches que des États) au moins autant qu'à celle de la Révolution française. Elle ne peut être vaincue que par de puissantes mobilisations collectives et lors de moments de crises et de tensions. Pour autant, l'idée selon laquelle il existerait un consensus spontané au sujet des institutions justes et émancipatrices et qu'il suffirait pour les mettre en place de briser la résistance des élites est une dangereuse illusion. Les

Une brève histoire de l'égalité

questions telles que l'organisation de l'État social, la refonte de l'impôt progressif et des traités internationaux, les réparations postcoloniales ou la lutte contre les discriminations ont une complexité et une technicité qui ne peuvent être dépassées que par le recours à l'histoire, la diffusion des savoirs, la délibération et la confrontation des points de vue. La position de classe, aussi importante soit-elle, ne suffit pas à forger une théorie de la société juste, une théorie de la propriété, une théorie de la frontière, de l'impôt, de l'éducation, du salaire, de la démocratie. Pour une même expérience sociale, il existera toujours une forme d'indétermination idéologique, d'une part car la classe est elle-même plurielle et multidimensionnelle (statut, propriété, revenu, diplôme, genre, origine, etc.), d'autre part car la complexité des questions posées interdit d'imaginer que de purs antagonismes matériels puissent conduire à une conclusion unique au sujet des institutions justes.

L'expérience du communisme soviétique (1917-1991), événement majeur qui parcourt et dans une certaine mesure définit le xx^e siècle, illustre ces deux écueils à la perfection. D'une part, ce sont bien des rapports de force et des luttes sociales intenses qui ont permis aux révolutionnaires bolcheviques de remplacer le régime tsariste par le premier « État prolétarien » de l'histoire, État qui a réalisé dans un premier temps des progrès éducatifs, sanitaires et industriels considérables, tout en contribuant puissamment à vaincre le nazisme. Sans la pression de l'URSS et du mouvement communiste international, il n'est pas du tout certain que les classes possédantes occidentales auraient accepté la Sécurité sociale et l'impôt progressif, les décolonisations et les droits civiques. D'autre part, c'est la

sanctification des rapports de force et la certitude parmi les bolcheviques de détenir la vérité ultime sur les institutions justes qui ont conduit au désastre totalitaire que l'on sait. Les dispositifs institutionnels mis en place (parti unique, centralisation bureaucratique, propriété étatique hégémonique, refus de la propriété coopérative, des élections et des syndicats, etc.) se voulaient plus émancipateurs que les institutions bourgeoises ou social-démocrates. Ils ont conduit à des niveaux d'oppression et d'emprisonnement qui ont totalement décrédibilisé ce régime et ont mené à sa chute, tout en contribuant à l'émergence d'une nouvelle forme d'hypercapitalisme. C'est ainsi qu'après avoir été au ^{xx}e siècle le pays qui avait entièrement aboli la propriété privée, la Russie est devenue au début du ^{xxi}e siècle la capitale mondiale des oligarques, de l'opacité financière et des paradis fiscaux. Pour toutes ces raisons, il faut s'intéresser de près à la genèse de ces différents dispositifs institutionnels, de même qu'il nous faudra étudier les institutions mises en place par le communisme chinois, qui pourraient s'avérer plus durables (mais non moins oppressives).

J'essaierai de me tenir à distance de ces deux écueils : les rapports de force ne doivent être ni négligés ni sanctifiés. Les luttes jouent un rôle central dans l'histoire de l'égalité, mais il faut également prendre au sérieux la question des institutions justes et de la délibération égalitaire à leur sujet. Il n'est pas toujours aisé de trouver une position équilibrée entre ces deux points : si l'on insiste trop sur les rapports de force et les luttes, on peut être accusé de céder au manichéisme et de négliger la question des idées et du contenu ; à l'inverse, en focalisant l'attention sur les faiblesses idéologiques et programmatiques

Une brève histoire de l'égalité

de la coalition égalitaire, on peut être soupçonné de l'affaiblir et de sous-estimer les capacités de résistance et l'égoïsme à courte vue des classes dominantes (qui pourtant est souvent patent). Je ferai de mon mieux pour éviter ces deux écueils, mais je ne suis pas certain de toujours y parvenir, et je sollicite par avance le lecteur pour son indulgence. J'espère surtout que les éléments historiques et comparatifs présentés dans ce livre lui seront utiles pour préciser sa propre vision de la société juste et des institutions qui la composent.

Chapitre 10

Vers un socialisme démocratique, écologique et métissé

Le combat pour l'égalité va se poursuivre au xxi^{e} siècle, en s'appuyant notamment sur la mémoire des luttes du passé. Si un mouvement historique vers davantage d'égalité sociale, économique et politique a pu avoir lieu dans le monde au cours des deux derniers siècles, c'est avant tout grâce à une série de révoltes, de révolutions et de mobilisations politiques de grande ampleur. Il en ira de même à l'avenir. Je voudrais dans ce dernier chapitre évoquer certains facteurs qui peuvent contribuer à alimenter le changement au cours des prochaines décennies, à commencer par les catastrophes environnementales à venir et la compétition entre puissances étatiques et idéologiques à l'échelle mondiale. Je vais spécifiquement m'intéresser aux défis posés par la montée en puissance du « socialisme chinois », modèle étatique et autoritaire en tout point opposé au socialisme démocratique et décentralisé défendu dans ce livre, et à mon sens autrement moins émancipateur, mais que les puissances occidentales seraient néanmoins bien inspirées de prendre au sérieux. Si elles s'acharnent à défendre un modèle

hypercapitaliste hors d'âge, alors il n'est pas sûr du tout qu'elles en viennent à bout. La véritable alternative est le socialisme démocratique, participatif et fédéral, écologique et métissé, qui n'est au fond que la prolongation logique d'un mouvement de long terme vers l'égalité engagé depuis la fin du XVIII^e siècle. Pour que chacun puisse y contribuer de façon décentralisée, il faudra développer de nouvelles formes de souverainisme à vocation universaliste.

Les forces du changement : réchauffement climatique et lutte des idéologies

Toutes les transformations évoquées dans ce livre, qu'il s'agisse de l'État social, de l'impôt progressif, du socialisme participatif, de l'égalité électorale et éducative ou de la sortie du néocolonialisme, ne pourront avoir lieu que si elles impliquent de fortes mobilisations et des rapports de force. Il n'y a rien d'étonnant à cela : dans le passé, ce sont toujours des luttes et des mouvements collectifs qui ont permis de remplacer les structures anciennes par de nouvelles institutions. Rien n'interdit d'imaginer des évolutions paisibles, appuyées sur de nouveaux mouvements sociaux et politiques parvenant à mobiliser une large majorité d'électeurs et à se hisser au pouvoir sur la base de plateformes de transformations ambitieuses. L'expérience du passé laisse toutefois penser que le changement historique de grande ampleur passe souvent par des moments de crises, de tensions et de confrontations. Parmi les facteurs qui peuvent venir accélérer le rythme du changement figurent naturellement

les catastrophes environnementales. Dans l'absolu, on pourrait espérer que la perspective de ces catastrophes, de mieux en mieux établie par les travaux scientifiques, suffise pour provoquer les mobilisations adéquates. Malheureusement, il est possible que seuls des dommages tangibles et concrets plus forts que ceux perçus jusqu'à présent parviennent à briser les conservatismes et à remettre radicalement en cause le système économique actuel.

À ce stade, personne ne peut prédire d'où viendront ces manifestations concrètes. On sait que la planète s'oriente vers un réchauffement qui sera probablement d'au moins trois degrés au cours du XXI^e siècle par rapport aux niveaux préindustriels, et que seules des actions beaucoup plus fortes que celles envisagées jusqu'à présent pourraient permettre d'éviter une telle perspective. Avec trois degrés en plus à l'échelle de la planète, la seule certitude est qu'aucun modèle ne sait prédire l'ensemble des réactions en chaîne qui pourraient en découler ou la vitesse à laquelle des villes seront englouties par les eaux et des pays entiers auront à faire face à un climat désertique. Compte tenu des autres dégradations en cours, il est également possible que les premiers signaux cataclysmiques proviennent d'autres fronts, comme l'effondrement accéléré de la biodiversité, l'acidification des océans ou la perte de fertilité des sols¹. Dans le scénario le plus noir, les signaux arriveront trop tard pour éviter des affrontements interétatiques autour des ressources, et il faudra attendre des décennies avant de possibles

1. Voir *Global Warming of 1,5°C*, IPCC Special Report, 2018 ; *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*, IPBES, 2019 ; W. STEFFEN *et al.*, « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet », *Science*, 2015 ; J. HICKEL, *Less is More*, *op. cit.*, 2020.

et hypothétiques reconstructions¹. On peut aussi imaginer que les prochaines vagues de signaux marquants comme les recrudescences d'incendies et de catastrophes naturelles suffiront à déclencher une prise de conscience salutaire et à légitimer une transformation profonde du système économique et de nouvelles formes d'interventions de la puissance publique, à la façon de la crise des années 1930. Dès lors que suffisamment de personnes auront vu les conséquences dramatiques des processus en cours dans leur vie quotidienne, les attitudes face au libre-échange pourraient par exemple changer radicalement. On peut aussi prévoir des réactions hostiles face aux pays et aux groupes sociaux dont les modes de vie auront le plus contribué au désastre, à commencer par les classes les plus riches des États-Unis mais aussi d'Europe et du reste du monde².

De ce point de vue, il n'est pas inutile de rappeler que les pays du Nord, en dépit de leur population limitée (environ 15 % de la population mondiale pour l'ensemble États-Unis, Canada, Europe, Russie, Japon), représentent près de 80 % des émissions carbone cumulées depuis le début de l'ère industrielle. Cela s'explique par le fait que les émissions annuelles

1. Dans *Rouge impératrice* (2019), Léonora Miano imagine en 2124 une puissante Fédération africaine enfin unifiée, qui, après les catastrophes climatiques et nucléaires du *xxi*^e siècle, serait parvenue à dépasser les impasses de la mondialisation marchande des Occidentaux, et finit par aller au-delà de ses préjugés et de ses rancœurs pour tendre la main aux réfugiés européens.

2. Voir chapitre 1, graphique 3. Après de telles catastrophes, il est possible en particulier que les lubies des techno-milliardaires, toujours prompts à soutenir les hypothèses géo-ingénieriques les plus délirantes si cela leur permet d'éviter les solutions simples et rébarbatives (payer des impôts, vivre sobrement) et de poursuivre leur vie en jet privé et en tourisme spatial, ne fassent plus sourire du tout.

par habitant ont atteint des niveaux extrêmement élevés dans les pays occidentaux entre 1950 et 2000 : entre 25 et 30 tonnes par habitant aux États-Unis, et autour de 15 tonnes en Europe. Ces niveaux ont maintenant commencé à se réduire : ils s'approchent au début des années 2020 de 20 tonnes aux États-Unis et de 10 tonnes en Europe. Mais le fait est que la Chine était au-dessous de 5 tonnes jusqu'en 2000 et a émis entre 5 et 10 tonnes par an et par habitant entre 2000 et 2020. Au vu de la trajectoire observée à ce jour, le pays devrait parvenir à atteindre les niveaux de vie occidentaux sans jamais être passé par des niveaux d'émissions par habitant aussi élevés que ceux de l'Occident¹. Cela s'explique certes en partie par les progrès réalisés en termes de prise de conscience du réchauffement et par les nouvelles technologies disponibles. Il faut cependant relativiser cette idée selon laquelle les « Lumières vertes » seraient arrivées tout récemment sur la planète, lui offrant ainsi une voie de sortie toute trouvée. En réalité, cela fait très longtemps, quasiment depuis les débuts de la révolution industrielle, que l'on se doute que cette combustion accélérée des matières fossiles risque d'avoir des effets néfastes. Si les réactions ont été lentes et restent aussi limitées à ce jour, c'est aussi et surtout parce que les intérêts socio-économiques en jeu sont considérables, entre pays comme à l'intérieur des pays². L'atténuation des effets

1. Voir L. CHANCEL, « Global Carbon Inequality in the Long Run », WID. world, 2021. Voir aussi L. CHANCEL, T. PIKETTY, « Carbon and Inequality: From Kyoto to Paris », art. cité. Les chiffres indiqués ici reflètent les émissions directes et indirectes (après correction pour les importations).

2. Voir C. BONNEUIL, J.-B. FRESSOZ, *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Points, 2016 ; J.-B. FRESSOZ, F. LOCHER, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique*, Seuil, 2020.

du réchauffement climatique et le financement des mesures d'adaptation pour les pays les plus touchés (en particulier au Sud) demandent une transformation d'ensemble du système économique et de la répartition des richesses, ce qui passe par le développement de nouvelles coalitions politiques et sociales à l'échelle mondiale. L'idée selon laquelle il pourrait n'y avoir que des gagnants est une dangereuse et anesthésiante illusion dont il faut sortir au plus vite.

Le socialisme chinois, les fragilités d'une dictature numérique parfaite

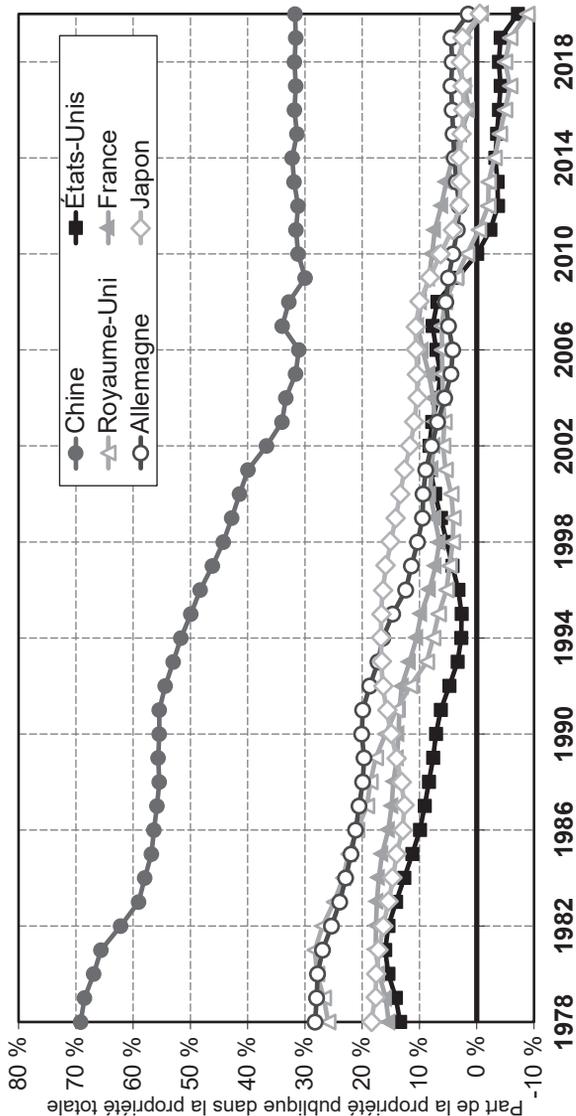
Au-delà de la question environnementale, les rivalités entre les puissances étatiques et idéologiques constituent l'un des principaux facteurs susceptibles d'accélérer le changement politique. L'une des questions les plus cruciales est celle du devenir du régime chinois, de ses forces et de ses faiblesses. Sauf effondrement inattendu, la République populaire de Chine est appelée à devenir la première puissance économique de la planète dans les décennies qui viennent, même si personne ne peut prédire à quel rythme et pour combien de temps¹. Si

1. Exprimé en parité de pouvoir d'achat, le PIB de la Chine a dépassé celui des États-Unis dès 2013. En termes de revenu national annuel par adulte, la Chine reste à toutefois à un niveau trois fois plus faible que l'Occident : environ 15 000 euros en Chine, contre près de 40 000 euros en Europe occidentale et 50 000 euros aux États-Unis. Au rythme de convergence actuel (5 % par an), l'écart pourrait être comblé d'ici à 2040-2050. La Chine aurait alors une population et un PIB moitié plus élevés que le total cumulé des États-Unis et de l'Europe.

l'on compare les structures économiques en vigueur en Chine et en Occident, la différence la plus frappante est sans aucun doute le régime de propriété, et en particulier le poids de la propriété publique. La part du capital public (tous échelons de gouvernements et de collectivités confondus) avoisinait les 70 % en Chine en 1978, au moment du lancement des réformes, avant de s'abaisser fortement pendant les années 1980 et 1990 et jusqu'au milieu des années 2000, puis de se stabiliser autour de 30 % du capital national depuis le milieu des années 2000 (voir graphique 39).

Il est frappant de constater que le processus de privatisation de la propriété en Chine a pris fin autour de 2005-2006 : l'équilibre entre propriété publique et propriété privée n'a plus guère bougé depuis cette date. Compte tenu de la très forte croissance de l'économie chinoise, le capital continue évidemment de s'accumuler sous toutes ses formes : de nouveaux terrains sont aménagés, des usines et des tours sont construites, tout cela à un rythme effréné. Simplement, le capital développé sous détention publique progresse approximativement à la même allure que le capital privé. En ce sens, la Chine semble se stabiliser autour d'une structure de propriété que l'on peut qualifier d'économie mixte : le pays n'est plus vraiment communiste, mais il n'est pas non plus complètement capitaliste, puisque la propriété publique représente un peu plus de 30 % du total, ce qui est certes minoritaire mais néanmoins très substantiel. Le fait de détenir près du tiers de tout ce qu'il y a à posséder dans le pays donne à la puissance publique chinoise des possibilités d'interventions considérables pour décider de la localisation

Graphique 39
La chute de la part de la propriété publique, 1978-2020



Lecture. La part de la propriété publique (actifs publics nets de dettes, toutes collectivités publiques et tous actifs confondus : entreprises, immeubles, terres, participations et actifs financiers, etc.) dans la propriété totale (c'est-à-dire la somme de la propriété publique et privée) était d'environ 70 % en Chine en 1978, et elle s'est stabilisée autour de 30 % depuis le milieu des années 2000. Elle était autour de 15-30 % dans les pays capitalistes à la fin des années 1970 ; elle est quasi nulle ou négative en 2020.

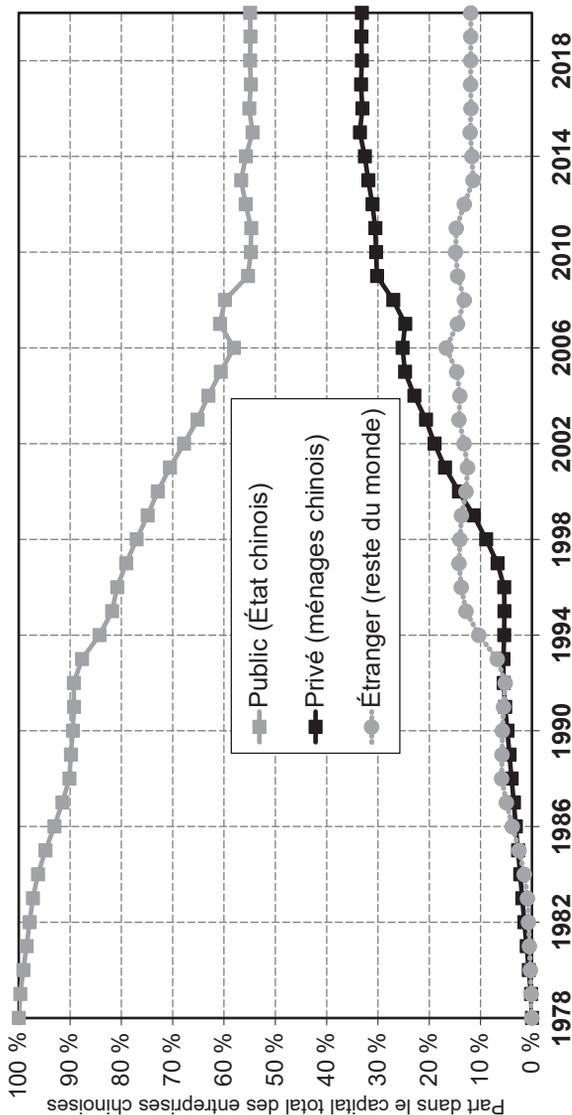
Sources et séries : voir pikeety.pse.ens.fr/egalite

des investissements et des créations d'emplois et pour mener des politiques de développement régional.

On notera en outre que cette part moyenne d'environ 30 % pour le capital public dissimule des différences très importantes suivant les catégories d'actifs. D'un côté, l'immobilier résidentiel a été presque entièrement privatisé. La puissance publique et les entreprises détiennent au début des années 2020 moins de 5 % du stock de logements, qui sont devenus le placement privé par excellence pour les ménages chinois qui en ont les moyens, ce qui a contribué à faire monter en flèche les prix immobiliers, d'autant plus que les possibilités d'épargne financière sont limitées et que le système de retraites publiques est sous-provisionné. À l'inverse, la puissance publique détient actuellement autour de 55-60 % du capital total des entreprises (en rassemblant l'ensemble des sociétés cotées et non cotées, toutes tailles et tous secteurs confondus). Cette part est quasiment inchangée depuis 2005-2006 et témoigne du maintien d'un contrôle étroit du système productif par l'État, et même d'une accentuation du contrôle des plus grandes entreprises. On observe également une baisse significative de la part du capital des entreprises détenue par les investisseurs étrangers, compensée par une hausse de la part détenue par les ménages chinois (voir graphique 40).

Outre cette structure d'économie mixte et ce fort contrôle étatique des entreprises, l'autre caractéristique majeure du « socialisme aux caractéristiques chinoises », ainsi que le régime de Pékin aime se désigner lui-même, est évidemment le rôle dominant du Parti communiste chinois. Le PCC

Graphique 40
La propriété des entreprises en Chine, 1978-2020



Lecture. L'État chinois (tous niveaux de gouvernements et de collectivités locales confondus) détient en 2020 environ 55 % du capital total des entreprises du pays (sociétés cotées et non cotées, toutes tailles et tous secteurs confondus), contre 33 % pour les ménages chinois et 12 % pour les investisseurs étrangers. La part de ces derniers a diminué depuis 2006, et celle des ménages chinois a progressé, alors que la part de l'État chinois s'est stabilisée autour de 55 %.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/egalite

compte en 2020 plus de 90 millions de membres, soit environ 10 % de la population adulte du pays. Aux yeux du régime, dont les vues officielles s'expriment quotidiennement dans le *Global Times*, la démocratie à la chinoise est supérieure au supermarché électoral à l'occidentale, car elle confie les destinées du pays à une avant-garde motivée et déterminée, à la fois sélectionnée et représentative de la société, et en fin de compte plus profondément impliquée au service de l'intérêt général que l'électeur occidental moyen, versatile et influençable¹. En pratique cependant, le régime s'apparente de plus en plus à une dictature numérique parfaite, tellement parfaite que personne n'a envie de lui ressembler. Le modèle de délibération à l'intérieur du Parti est d'autant moins convaincant qu'il ne laisse aucune trace à l'extérieur, alors qu'à l'inverse chacun peut voir de plus en plus nettement la mise en place d'une surveillance généralisée de la population sur les réseaux sociaux, la répression des dissidents et des minorités, la brutalisation du processus électoral à Hong Kong, les menaces portées sur le système de démocratie électorale à Taïwan. La capacité d'un tel régime à séduire les opinions publiques des autres pays (et pas uniquement leurs dirigeants) paraît limitée. Il faut ajouter la forte montée des inégalités, l'extrême opacité qui caractérise la répartition

1. Jeune étudiant au moment de Tienanmen, le rédacteur en chef du *Global Times*, Hu Xijin, aime rappeler que ce sont les guerres séparatistes de Yougoslavie qui ont démontré à ses yeux le rôle apaisant du Parti et des délibérations en son sein, et l'impossibilité de laisser aux passions électorales le soin de prendre des décisions aussi délicates que le système de frontière ou le régime de propriété. Voir entretien avec Hu Xijin, *Le Monde*, 15 octobre 2017.

des richesses, le sentiment d'injustice sociale qui en découle, sentiment qui ne pourra être éternellement apaisé par quelques emprisonnements et mises à l'écart¹. Le déclin démographique annoncé et le vieillissement accéléré de la population vont également constituer des défis majeurs pour le régime et pourraient conduire au remplacement de la Chine par l'Inde comme première puissance économique mondiale au cours de la seconde moitié du XXI^e siècle².

Malgré ces fragilités, le socialisme chinois a néanmoins de multiples atouts. Si les puissances occidentales s'acharnent dans une idéologie hypercapitaliste dépassée, alors il n'est pas certain du tout qu'elles parviennent à limiter l'influence grandissante du régime chinois. Sur le plan économique et financier, l'État chinois dispose d'actifs considérables, très supérieurs à ses dettes, ce qui lui donne les moyens d'une politique ambitieuse, au niveau domestique comme sur le plan international, en particulier concernant les investissements en infrastructures et dans la transition énergétique. À l'inverse, il est frappant de constater à quel point les principaux États occidentaux se

1. Sur l'évolution des inégalités et le manque de transparence des données chinoises, voir T. PIKETTY, G. ZUCMAN, L. YANG, « Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in China, 1978-2015 », WID.world 2017, *American Economic Review*, 2019.

2. L'Inde devrait voir sa population dépasser celle de la Chine à partir de 2028. Si le pays parvient à surmonter son très lourd héritage inégalitaire et à investir davantage dans l'éducation, la santé et les infrastructures, tout en échappant aux dérives identitaires et autoritaires des nationalistes hindous actuellement au pouvoir, ce qui n'est pas gagné, il dispose d'institutions parlementaires, fédérales et électorales et d'un système de liberté de la presse qui lui procurent des fondations politiques plus robustes que celles de la Chine (et autrement plus exportables et attractives pour les autres pays).

retrouvent tous au début des années 2020 avec des positions patrimoniales quasi nulles ou négatives (voir graphique 39). Faute d'avoir équilibré leurs comptes publics (ce qui aurait exigé de mettre davantage à contribution les contribuables les plus riches), ces pays ont accumulé les dettes publiques, tout en mettant en vente une part croissante de leurs actifs publics, si bien que les premières ont fini par dépasser légèrement les seconds. Soyons bien clairs : les pays riches sont riches, au sens où les patrimoines privés n'ont jamais été aussi élevés ; ce sont uniquement leurs États qui sont pauvres. S'ils persistent dans cette voie, ils pourraient se retrouver avec un patrimoine public de plus en plus négatif, ce qui correspondrait à une situation où les détenteurs des titres de dettes possèdent non seulement l'équivalent de tous les actifs publics (bâtiments, écoles, hôpitaux, infrastructures, etc.), mais également un droit de tirage sur une partie des impôts des contribuables futurs¹. À l'inverse, il serait tout à fait possible, comme cela a été fait dans ces mêmes pays dans l'après-guerre, de réduire la dette publique de façon accélérée, par exemple en ponctionnant les plus hauts patrimoines privés, et de redonner ainsi des marges de manœuvre à la puissance publique². Cela passe par

1. Pour un exemple récent de cette évolution, toujours en cours, on peut citer le projet de privatisation du groupe ADP (Aéroports de Paris) adopté par le gouvernement français en 2019, qui prévoit de récolter 8 milliards d'euros de cette vente, le tout après s'être privé de 5 milliards de recettes par an en supprimant l'impôt sur la fortune et l'impôt progressif sur les revenus du capital. Il eût été plus simple de transférer directement les titres de propriété aux personnes bénéficiant des baisses d'impôt.

2. Voir chapitre 5. La valeur des actifs publics enregistrés dans les comptes nationaux se situe généralement entre 100 et 150 % du revenu national, si bien

une prise de conscience de la multiplicité des choix possibles et des mobilisations politiques et sociales en ce sens, ce qui malheureusement risque de prendre encore quelques crises, compte tenu du conservatisme ambiant.

Le régime chinois dispose également d'autres points forts. Lorsque des catastrophes climatiques surviendront, il n'aura pas de mal à stigmatiser les responsabilités de l'Occident. Plus généralement, la Chine ne se prive pas de rappeler qu'elle s'est industrialisée sans avoir recours à l'esclavage et au colonialisme, dont elle-même a fait les frais. Cela lui permet de marquer des points face à ce qui est perçu de par le monde comme l'éternelle arrogance des pays occidentaux, toujours prompts à donner des leçons à la terre entière sur le plan de la justice et de la démocratie, tout en se montrant incapables de faire face aux inégalités et aux discriminations qui les minent et en pactisant comme il se doit avec tous les potentats et oligarques qui leur bénéficient. Sur tous ces sujets, la bonne réponse au socialisme étatique et autoritaire chinois serait de promouvoir une forme de socialisme démocratique et participatif, écologique et postcolonial, enfin attentif au Sud

que le patrimoine public net devient négatif quand la dette dépasse ce niveau. On notera que les pays occidentaux étaient eux-mêmes des économies mixtes au cours de la période 1950-1980 : les dettes publiques avaient été réduites à peu de chose et les actifs publics étaient importants, si bien que le patrimoine public net représentait une part substantielle (typiquement 20-30 %) du capital national. Je ne peux trancher ici la question complexe du niveau idéal, qui dépend notamment du type de gouvernance démocratique développée dans le secteur public ; disons simplement qu'une part positive mais minoritaire du patrimoine public net dans le capital national paraît largement préférable à une part nulle ou négative.

et à toutes les inégalités et hypocrisies occidentales. Une telle évolution permettrait aussi de répondre à la perte de vitesse du néolibéralisme, déclin qui a été accéléré par la crise financière de 2008 et la crise épidémique de 2020 et qui s'explique plus généralement par l'échec des promesses reaganiennes de dynamisation de la croissance par la dérégulation, à tel point que les classes moyennes et populaires à qui l'on avait promis monts et merveilles se sont mises à sérieusement douter de la mondialisation¹. Dans un premier temps, on peut certes craindre que le néolibéralisme soit remplacé par diverses formes de néonationalisme, incarné par le trumpisme, le Brexit ou la montée des nationalismes turc, brésilien ou indien, mouvements politiques variés mais dont le point commun consiste à dénoncer le poids des responsabilités étrangères et des diverses minorités de l'intérieur dans les malheurs nationaux². L'échec

1. Rappelons que le terme de néolibéralisme désigne la nouvelle forme de libéralisme économique en vogue sur la planète depuis les années 1980, par opposition au libéralisme économique classique au pouvoir au XIX^e siècle et jusqu'en 1914. Cette notion peut être utile, à condition toutefois de ne pas perdre de vue que ce néolibéralisme a pris place dans des sociétés caractérisées au Nord par un puissant État social, sans grand rapport avec celles d'avant 1914, et dans des sociétés post-indépendantistes marquées au Sud par le néocolonialisme, sous des formes très différentes de celles prises par le colonialisme d'avant 1960 ou d'avant 1914. Le terme fut introduit lors d'un colloque réunissant à Paris en 1938 un groupe d'intellectuels libéraux (dont le journaliste Lippmann et les économistes Hayek, Mises et Röpke) rassemblés pour constater l'effondrement du libéralisme d'avant 1914 et réfléchir aux reconstructions futures. Voir S. AUDIER, *Le Colloque Lippmann. Aux origines du « néo-libéralisme »*, BDL, 2012 ; *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Grasset, 2012.

2. Sur l'instabilité structurelle de la tripartition libéralisme-nationalisme-socialisme de l'espace politico-idéologique, voir B. KARSENTI, C. LEMIEUX, *Socialisme et sociologie*, Éditions de l'EHESS, 2017. Pour résumer, le libéralisme

trumpiste montre toutefois les limites de ce courant politique, qui risque avant tout de conduire à une fuite en avant vers des conflits identitaires exacerbés et une nouvelle vague de dumping fiscal-social en faveur des plus riches et des plus polluants¹. Tout cela n'est guère susceptible de résoudre les défis du moment et paraît surtout de nature à renforcer le socialisme étatique et autoritaire chinois, qui se nourrit lui aussi de nationalisme, mais qui s'appuie sur une puissance publique qui peut lui donner les moyens de ses ambitions, au moins pour un temps.

De la guerre des capitalismes à la bataille des socialismes

Pour ces différentes raisons, il est fort possible que les affrontements idéologiques de l'avenir s'apparentent davantage à une bataille des socialismes qu'à la guerre des capitalismes souvent évoquée. Plus généralement, il faut surtout insister sur la très grande diversité des modèles économiques observés dans le temps et l'espace, y compris parmi les systèmes se réclamant du capitalisme ou du socialisme.

s'appuie sur le marché et le désencastrement social de l'économie, le nationalisme y répond par la réification de la nation et des solidarités ethno-nationales, alors que le socialisme promeut l'émancipation universaliste par l'éducation, le savoir et le partage du pouvoir.

1. Sur la façon dont la campagne du Brexit a été financée en 2016 par les *hedge funds* et les lobbys financiers réclamant une nouvelle vague de dérégulation et ne se contenant plus de celle apportée par l'Union européenne dans les années 1980-1990, voir M. BENQUET, H. BERGERON, *La Finance autoritaire. Vers la fin du néolibéralisme*, Raisons d'agir, 2021.

J'ai défendu dans ce livre la possibilité d'un socialisme démocratique et fédéral, décentralisé et participatif, écologique et métissé, reposant sur l'extension de l'État social et de l'impôt progressif, le partage du pouvoir dans les entreprises, les réparations postcoloniales et la lutte contre les discriminations, l'égalité éducative et la carte carbone, la démarchandisation graduelle de l'économie, la garantie d'emploi et l'héritage pour tous, la réduction drastique des inégalités monétaires, et un système électoral et médiatique enfin hors de portée des puissances d'argent. Ce ne sont que quelques pistes : j'ai surtout voulu montré la diversité des systèmes possibles, et la façon dont les mobilisations autour des systèmes alternatifs avaient puissamment contribué à modeler les trajectoires historiques dans le passé. Les débats sur les régimes alternatifs et les multiples formes de socialisme, un temps éteints dans les années 1990 à la suite de l'effondrement du communisme soviétique, ont repris des couleurs depuis la crise de 2008 et à mesure que l'on réalisait les impasses inégalitaires et climatiques du régime actuel. Ces débats et ces luttes ne sont pas près de s'arrêter.

Je voudrais aussi redire que ce socialisme démocratique, aussi éloigné puisse-t-il sembler du monde actuel, se situe en réalité dans la continuité des transformations considérables déjà accomplies dans le passé, parfois en l'espace de quelques décennies. Sauf quelques similitudes formelles, il n'existe pas grand-chose de commun entre les institutions sociales, légales, fiscales, éducatives, électorales et internationales caractérisant le capitalisme autoritaire et colonial de 1910 et l'économie mixte sociale-démocrate de 1980. Le socialisme démocratique

Une brève histoire de l'égalité

et participatif décrit ici, s'il devait voir le jour d'ici à 2050, serait dans le prolongement direct de ce mouvement, et ne serait probablement pas plus différent du second modèle que ce dernier ne l'est du premier. Cette réflexion sur les systèmes économiques dans une perspective de long terme est également indispensable pour nourrir le dialogue entre les modèles. Si les pays occidentaux, ou une partie d'entre eux, sortaient des postures capitalistes et nationalistes habituelles et adoptaient un discours fondé sur le socialisme démocratique et la sortie du néocolonialisme, avec en particulier des mesures fortes de justice fiscale et de partage des recettes des multinationales et des milliardaires à l'échelle mondiale, alors cela permettrait non seulement de regagner en crédibilité vis-à-vis du Sud, mais également de pousser le socialisme autoritaire chinois dans ses retranchements en matière de transparence et de démocratie. Sur des questions centrales comme l'écologie, le patriarcat ou la xénophobie, la vérité est qu'aucun des régimes en présence n'a de leçon particulièrement convaincante à donner aux autres à ce stade. Seul le dialogue des systèmes et une saine émulation peuvent permettre d'espérer quelques progrès.

La monnaie va-t-elle nous sauver ?

Quel que soit le modèle économique retenu, il faut enfin insister sur le rôle essentiel que jouera le système monétaire et financier au cours des décennies à venir. Les banques centrales et la création monétaire ont pris une importance décisive

à la suite de la crise financière de 2008 et de la crise pandémique de 2020-2021. Concrètement, le bilan des principales banques centrales de la planète, c'est-à-dire l'ensemble des prêts qu'elles ont consentis et des titres qu'elles détiennent, a retrouvé en guère plus de dix ans le niveau observé lors du sommet historique de l'après-guerre (voir graphique 41). Dans l'absolu, rien n'interdit d'aller plus loin¹. Aucune monnaie ne se définit aujourd'hui par rapport à l'or ou un référentiel matériel : il s'agit avant tout d'un signe électronique sur des ordinateurs, que les banques centrales peuvent créer sans limites. Il est même envisagé de mettre en place à brève échéance des monnaies numériques de banques centrales. Il s'agit d'un système où chaque habitant disposerait d'un compte numérique auprès de la banque centrale de son pays, ce qui permettrait à celle-ci de créditer directement les comptes des particuliers, et pas seulement ceux des banques privées et des entreprises comme c'est le cas habituellement².

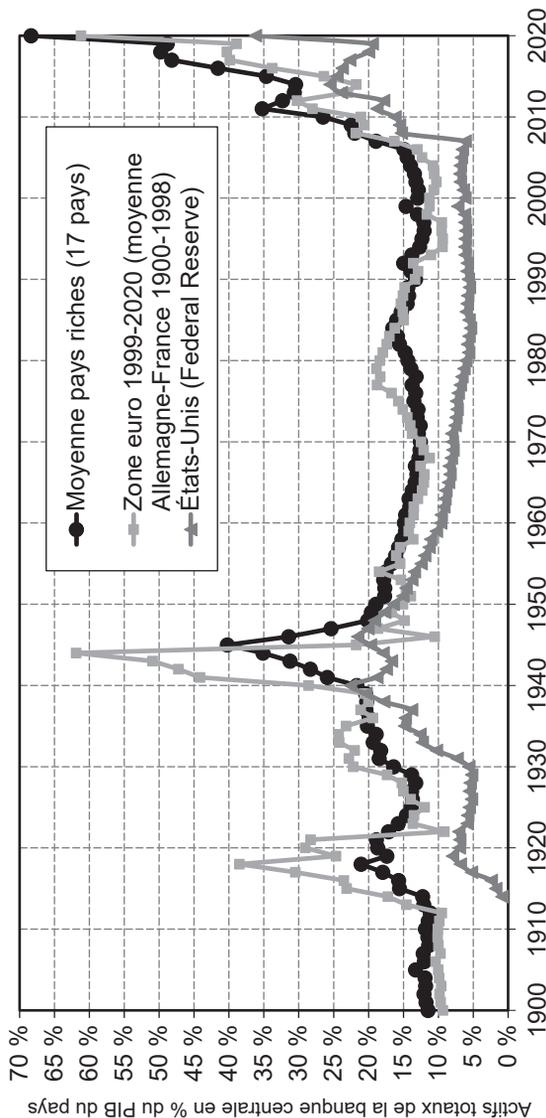
La progression spectaculaire de la création monétaire depuis 2008 illustre de nouveau à quel point les institutions économiques ne sont pas figées. Elles se redéfinissent en permanence en fonction des crises et des rapports de force, au sein de compromis instables et précaires. Ces nouvelles facilités

1. Les banques centrales de Suisse et du Japon ont d'ailleurs dépassé les 100 % du PIB en taille de bilan avant même la pandémie de 2020. Voir *Capital et idéologie*, *op. cit.*, p. 811-821.

2. Outre la facilitation de la politique monétaire, l'intérêt d'un tel système serait la création d'un véritable service public bancaire, gratuit et accessible à tous, aux antipodes des systèmes de monnaie électronique rêvés par les opérateurs privés (qu'ils soient décentralisés et polluants, comme le Bitcoin, ou centralisés et inégalitaires, comme les projets de Facebook ou des banques privées).

Graphique 41

La taille des bilans des banques centrales, 1900-2020



Lecture. Les actifs totaux détenus par la Banque centrale européenne (BCE) sont passés de 11 % du PIB de la zone euro au 31 décembre 2004 à 61 % au 31 décembre 2020. La courbe 1900-1998 indique la moyenne obtenue pour les bilans des banques centrales allemandes et françaises (avec des pics à 39 % en 1918 et 62 % en 1944). Les actifs totaux de la Federal Reserve (créée en 1913) sont passés de 6 % du PIB des États-Unis fin 2007 à 36 % fin 2020.

Note. La moyenne pays riches est la moyenne arithmétique des 17 pays suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Finlande, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/egalite

monétaires ont toutefois créé une confusion qu'il est important de clarifier ici. Pour résumer : la monnaie est un outil indispensable de politique économique, sociale et climatique, à condition toutefois de ne pas la sacraliser et de la remettre à sa place, au sein d'un cadre institutionnel cohérent s'appuyant notamment sur l'État social, l'impôt progressif, la délibération parlementaire et le contrôle démocratique.

Rappelons tout d'abord que la seule véritable limite à la politique monétaire est l'inflation. Tant qu'il n'existe pas de hausse substantielle des prix à la consommation, aucune raison solide ne s'oppose à un surcroît de création monétaire si cela permet de financer des politiques utiles comme la lutte contre le chômage, une garantie d'emploi, la rénovation thermique des bâtiments ou des investissements publics dans la santé, l'éducation ou les énergies renouvelables. À l'inverse, si l'inflation repart durablement, alors cela signifie que les limites de la création monétaire ont été atteintes et qu'il est temps de s'appuyer sur d'autres outils pour mobiliser des ressources (à commencer par l'impôt)¹. Il faut aussi insister sur le fait qu'en cas d'effondrement rapide de l'économie lié à une crise financière ou pandémique ou à une catastrophe naturelle ou climatique les banques centrales constituent les seules institutions publiques capables de réagir suffisamment vite pour éviter les faillites en cascade ou l'explosion de la

1. Les défenseurs de la création monétaire au service de la garantie d'emploi et du Green New Deal comme S. Kelton et P. Tcherneva sont très clairs sur ce point. Voir S. KELTON, *The Deficit Myth: Modern Monetary Theory and the Birth of the People's Economy*, Public Affairs, 2020. Voir aussi L. Randall WRAY *et al.*, *Public Service Employment: a Path to Full Employment*, Levy Institute, 2018.

pauvreté. Ce rôle de prêteur en dernier ressort, qui avait été refusé au nom de l'orthodoxie financière lors de la crise de 1929, ce qui avait conduit le monde au bord du gouffre, fait heureusement consensus aujourd'hui, ce qui montre que l'on peut apprendre de l'histoire. Le problème est que les politiques monétaires mises en place en 2008 et en 2020 continuent de s'insérer dans un schéma de pensée relativement conservateur. Pour résumer, on a beaucoup utilisé l'arme monétaire pour sauver les banques et les banquiers, mais on est beaucoup plus hésitant quand il s'agit de sauver la planète, de réduire les inégalités ou de débarrasser la puissance publique des dettes considérables accumulées à la suite des crises et des divers sauvetages et plans de relance du secteur privé.

S'agissant des dettes publiques, l'équilibre en vigueur au début des années 2020 est relativement précaire. Les banques centrales ont racheté une part croissante des emprunts d'États, avec un taux d'intérêt quasi nul. Si les taux remontaient, ou plutôt quand ils remonteront, la charge d'intérêts sera insupportable pour les citoyens-contribuables, et il faudra mettre en place d'autres solutions, comme les prélèvements exceptionnels sur les fortunes privées appliqués dans l'après-guerre. La politique monétaire actuelle pose par ailleurs d'autres problèmes. Pour les petits épargnants, les taux d'intérêt nuls ou négatifs ne sont pas forcément une bonne nouvelle. Par contre, pour ceux qui ont les moyens d'emprunter à bas taux et de dénicher les bons placements, il est possible d'obtenir d'excellents rendements. Au total, la création monétaire et les achats de titres financiers ont contribué à doper les cours

boursiers et immobiliers et à enrichir les plus riches. Il faut ajouter que les taux d'intérêt nuls constituent dans une large mesure le nouveau privilège des pays riches. Les investisseurs de tous les pays sont prêts à se contenter d'une faible rémunération pour placer leurs capitaux dans les monnaies sûres et les titres de dettes des principaux États occidentaux (quand ils n'y sont pas en partie contraints par les nouvelles réglementations bancaires), mais à l'inverse ils réclament des intérêts élevés quand il s'agit de prêter aux pays du Sud. Plutôt que s'émerveiller devant ce miracle des taux d'intérêt nuls, les pays riches seraient bien inspirés de s'intéresser aux coopérations financières internationales qui pourraient permettre à tous les pays de se financer à taux faible en temps de crise.

De façon générale, l'émergence d'un nouvel outil monétaire reconnu comme tel est un puissant facteur pour le changement : cela rend très difficile d'expliquer aux opinions que le retour à l'orthodoxie économique et financière est la seule option possible. À condition toutefois de placer cet outil sous contrôle démocratique. Un consensus est maintenant en passe de se former sur le fait que les banques centrales doivent se préoccuper de verdir leur bilan, voire de prendre la tête du mouvement vers le développement durable et équitable. C'est une excellente nouvelle en soi, sauf que cette nouvelle mission nécessite de vastes délibérations démocratiques, dans les enceintes parlementaires et sur la place publique, sur la base d'expertises approfondies et contradictoires permettant de juger des effets des différentes politiques monétaires possibles sur de multiples indicateurs sociaux et environnementaux. Or le modèle actuel des banques centrales n'est absolument pas

celui-là : après avoir été nommés par les gouvernements et promptement confirmés par les parlements, leurs dirigeants se contentent de se réunir à huis clos et de décider entre eux de la meilleure façon d'utiliser d'immenses quantités de ressources publiques¹. Parmi les nombreuses décisions hautement politiques qui devront être prises, on peut aussi citer le fait de repousser certaines créances sur le long cours². Gageons que de nombreux combats seront nécessaires avant que les banques centrales ne deviennent un véritable outil démocratique au service de l'égalité.

Pour un souverainisme universaliste

Il est temps de conclure notre enquête. La marche vers l'égalité est un combat incertain et non un chemin délimité à l'avance. Depuis la fin du XVIII^e siècle, c'est en bousculant les règles établies par les régimes en place que l'égalité s'est frayé une voie. Il en ira de même à l'avenir. Il serait illusoire

1. Voir E. MONNET, *La Banque Providence. Démocratiser les banques centrales et la création monétaire*, Seuil, 2021, qui propose notamment de créer un Conseil européen du crédit auprès du Parlement européen. Voir aussi N. DUFRÈNE, A. GRANDJEAN, *La Monnaie écologique*, Odile Jacob, 2020.

2. Les dettes publiques au bilan de la BCE pourraient par exemple être prolongées de quarante ou cinquante ans sans intérêt, ou bien en fonction de la réalisation d'objectifs climatiques. Pour les dettes publiques comme pour les éventuelles sommes créditées sur les comptes des particuliers, on pourrait aussi les inscrire au bilan de la BCE comme dette perpétuelle sans intérêt, ce qui équivaut à les annuler. Mieux vaut dans tous les cas prendre ces décisions quand les taux d'intérêt sont nuls, car les conflits entre pays ne manqueront pas de resurgir avec des taux en hausse en ordre dispersé.

de s'imaginer que des transformations décisives puissent avoir lieu si l'on se donne comme principe intangible l'unanimité des pays concernés ou des groupes sociaux en jeu. Chaque communauté politique doit pouvoir fixer des conditions à la poursuite des échanges avec le reste du monde, sans attendre l'accord unanime de ses partenaires. Comme cela s'est toujours fait dans l'histoire, chaque État doit, s'il le juge utile, se délier des engagements pris par ses prédécesseurs, surtout si ceux-ci menacent l'harmonie sociale et la survie de la planète. Il est cependant essentiel que cette forme de souverainisme se définisse à partir d'objectifs de type universaliste et internationaliste, c'est-à-dire en explicitant les critères de justice sociale, fiscale et environnementale susceptibles de s'appliquer à tous les pays de la même façon.

Prétendre qu'une telle voie est facile à suivre et bien balisée serait absurde : tout ou presque reste à inventer. En pratique, ce souverainisme universaliste ne sera pas toujours facile à distinguer du souverainisme de type nationaliste, fondé sur la défense d'une identité civilisationnelle particulière et d'intérêts réputés homogènes en son sein. Afin de bien distinguer les deux démarches, il faut se soumettre à plusieurs principes stricts. Avant d'engager de possibles mesures unilatérales, il est crucial de proposer aux autres pays un modèle de développement coopératif, fondé sur des valeurs universelles et des indicateurs sociaux et environnementaux objectifs et vérifiables, permettant notamment de constater publiquement dans quelle mesure les différentes classes de revenus et de fortunes contribuent aux charges publiques et climatiques.

Il faut également décrire précisément les Assemblées transnationales qui idéalement devraient être chargées des biens publics globaux et des politiques communes de justice fiscale et environnementale. Si ces propositions sociales-fédéralistes ne sont pas retenues dans l'immédiat, la démarche unilatérale doit toujours rester incitative et réversible¹. Enfin, la voie souverainiste-universaliste perd toute crédibilité si elle ne s'appuie pas sur la recherche permanente de coalitions internationales crédibles susceptibles d'accélérer la transition vers le fédéralisme socialiste et démocratique, qui doit rester l'objectif ultime.

Un tel souverainisme universaliste exigera aussi et surtout des citoyens actifs. Les sciences sociales peuvent y contribuer, mais il va sans dire que cela ne suffira pas. Seules de puissantes mobilisations sociales, appuyées sur des mouvements et organisations collectives, permettront de définir des objectifs communs et de transformer les rapports de force. Par les demandes qu'il ou elle adresse à ses amis, ses réseaux, ses élus, ses médias préférés, ses représentants syndicaux, par son action propre et par sa participation à la délibération collective et aux mouvements sociaux, chacun ou chacune peut contribuer à produire une plus grande intelligibilité des phénomènes socio-économiques et à donner prise sur les changements en cours. Les questions

1. Par exemple, si un État souverainiste-internationaliste impose des sanctions à un pays pratiquant le dumping fiscal ou climatique, ces dernières doivent disparaître dès lors que le pays en question se décide à imposer les profits des multinationales ou les émissions carbone au niveau souhaité. De ce point de vue, les mesures sectorielles sans fondement universel sont à proscrire, car elles se prêtent aisément à une escalade des sanctions sans débouché constructif et objectivable.

Vers un socialisme démocratique, écologique et métissé

économiques sont trop importantes pour être abandonnées à d'autres. La réappropriation citoyenne de ce savoir est une étape essentielle dans le combat pour l'égalité. Si ce livre a pu contribuer à réarmer le lecteur dans cette direction, alors mon objectif aura été pleinement atteint.

Table

Remerciements	7
Introduction	9
Une nouvelle histoire économique et sociale	11
Les révoltes face à l'injustice, l'apprentissage des institutions justes	20
Les rapports de force et leurs limites	25
1. La marche vers l'égalité : premiers repères	29
Le progrès humain : l'éducation et la santé pour tous	29
La population mondiale et le revenu moyen : les limites de la croissance	32
Le choix des indicateurs socio-économiques : une question politique	36
Pour une pluralité d'indicateurs sociaux et environnementaux	38
Pas de développement durable sans mesure des inégalités	43
2. La lente déconcentration du pouvoir et de la propriété	49
L'évolution de la concentration de la propriété depuis le XVIII ^e siècle	50

La propriété et le pouvoir : un faisceau de droits . . .	53
Posséder les moyens de production, le logement, l'État, le reste du monde	57
La difficile émergence d'une classe moyenne patrimoniale	65
La longue marche vers une plus grande égalité des revenus	70
3. L'héritage esclavagiste et colonial	75
Révolution industrielle, colonialisme et écologie . . .	75
Aux origines de la grande divergence : la domination militaire européenne	80
L'empire du coton : la prise de contrôle de l'industrie textile mondiale.	84
Protectionnisme, relations centre-périphérie et systèmes-mondes.	90
Provincialiser l'Europe, repenser la spécificité occidentale	95
Histoire économique et sociale, histoire de la construction de l'État	99
4. La question des réparations	103
La fin de l'esclavage : des compensations financières pour les propriétaires.	103
L'État français doit-il rembourser la dette versée par Haïti ?	109
Les abolitions-compensations britanniques et françaises de 1833 et 1848	114
Les États-Unis : la longue marche d'une république esclavagiste	119
Le colonialisme post-esclavagiste et la question du travail forcé	123
La France, une république coloniale qui s'ignore . . .	133

La question des réparations : repenser la justice à l'échelle transnationale.	138
5. Révolutions, statuts et classes	141
La fin des privilèges et des inégalités de statuts ?	142
La longue sortie du travail contraint et semi-contraint.	146
La Suède en 1900 : un homme, cent voix	153
Les métamorphoses des privilèges : la démocratie de l'argent	159
La persistance du vote censitaire : la ploutocratie économique	166
Le socialisme participatif et le partage du pouvoir . . .	170
6. La « grande redistribution », 1914-1980	177
L'invention de l'État social : éducation, santé, protection sociale	178
Le second bond en avant de l'État fiscal : une révolution anthropologique	184
L'invention de l'impôt progressif sur le revenu et l'héritage	187
Progressivité réelle et contrat social : la question du consentement à l'impôt	195
L'impôt progressif, un outil pour réduire aussi les inégalités avant impôts	199
La liquidation des actifs coloniaux et des dettes publiques	204
L'Europe s'est reconstruite grâce à l'annulation des dettes publiques	212
7. Démocratie, socialisme et impôt progressif	217
Les limites de l'égalité : l'hyperconcentration de la propriété	217

État social et impôt progressif : une transformation systémique du capitalisme	224
La propriété et le socialisme : la question de la décentralisation	230
Pour un socialisme démocratique, autogestionnaire et décentralisé	240
La libre circulation des capitaux : le nouveau pouvoir censitaire	245
8. L'égalité réelle contre les discriminations	253
L'égalité éducative : toujours proclamée, jamais réalisée	254
Pour une discrimination positive fondée sur des critères sociaux	260
De la persistance du patriarcat et du productivisme	265
Combattre les discriminations sans figer les identités	272
Concilier la parité sociale et la redistribution des richesses	279
Mesurer le racisme : la question des catégories ethnoraciales	283
La neutralité religieuse et les hypocrisies de la laïcité à la française	289
9. Sortir du néocolonialisme	293
Les Trente Glorieuses et le Sud : les limites de l'État social-national	294
Néocolonialisme, libéralisation commerciale et paradis fiscaux	299
Les faux-semblants de l'aide internationale et des politiques climatiques	305
Des droits pour les pays pauvres : sortir de la logique centre-périphérie	309

De l'État social-national à l'État social-fédéral	314
Pour un fédéralisme social et démocratique	319

10. Vers un socialisme démocratique, écologique et métissé	325
Les forces du changement : réchauffement climatique et lutte des idéologies	326
Le socialisme chinois, les fragilités d'une dictature numérique parfaite	330
De la guerre des capitalismes à la bataille des socialismes	340
La monnaie va-t-elle nous sauver ?	342
Pour un souverainisme universaliste	348